

FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DU COURRIER ARRIVEE
CONFIDENTIEL

Expéditeur : SG

Date : 02 MARS 2027 N° 0979

Structures de Mission	
Cellule des chargés de mission	
Structures rattachées	
Conseiller Technique	
Directeur de Cabinet	
Inspection Technique des Services	
SP/CPSA	
SE-CNSA	
Secrétaire Général	
DGPV	
DGPER	SG / DGPM / DS
DGAHDI	
DGESS	pour diffusion
DGFOMR	
DSI	
DAD	engagement pour
DRH	
DMP	pour l'avis de l'administration
DAF	
DCPM	
DDII	
Protocole	
Secrétariat Particulier	

INSTRUCTIONS DU MINISTRE

Urgent		Pour suite à donner	
Me représenter		Pour diffusion	
Me voir pour en parler		Pour projet à rédiger	
Me téléphoner		Pour suivi	
Pour exploitation		Mettre en instance	
Pour nécessaire à faire		Classer	
Pour attribution		Synthèse et observ.	

Observations :

Sorti le :

Signature

N°2021-_____/MAAHM/SG

Ouagadougou, le

02 MARS 2021

BORDEREAU D'ENVOI

Des pièces adressées à : **Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
des Aménagements Hydro-agricoles et
de la Mécanisation**

OUAGADOUGOU

Désignation	Nombre de pièces	Observations
Lettre n°2021-0604/MAECIABE/SG/DPEN du 02/03/2021 relative à une vacance de postes au Conseil du Groupe ARC.	01	Pour recevoir vos instructions.



Le Secrétaire Général

Dr Lamourdia THIOMBIANO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ETRANGÈRES,
DE LA COOPÉRATION,
DE L'INTÉGRATION AFRICAINE
ET DES BURKINABÈ DE L'EXTÉRIEUR



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 02 MAR 2021

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PROMOTION
DE L'EXPERTISE NATIONALE

N°2021-0604/MAECIABE/SG/DPEN/jds

Le Secrétaire Général

A

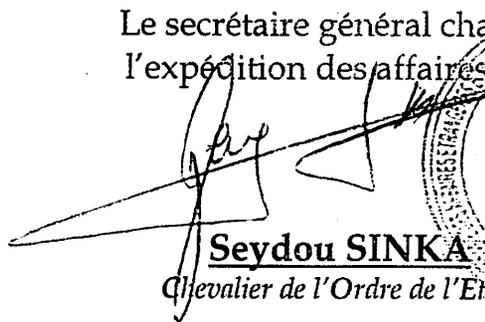
Monsieur le Secrétaire Général du Ministère
de l'Agriculture, des Aménagements hydro-
agricoles et de la Mécanisation
-OUAGADOUGOU-

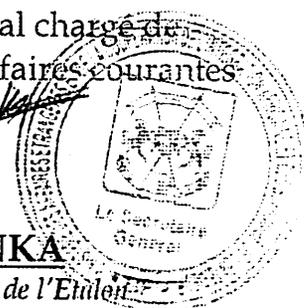
Objet : *Vacance de postes au Conseil du Groupe ARC*

Je vous fais parvenir ci-joint, la lettre n° 21-00139/ABF/ET du 23 février 2021 de notre Chargé d'Affaires a.i à Addis Abéba, adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Aménagements hydro-agricoles et de la Mécanisation et transmettant copie de la note verbale sous référence ARC/AU/NV001.1602_21 du 16 février 2021 du Secrétariat du Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques de l'Union africaine (ARC), relative à la vacance de postes au Conseil du Groupe ARC.

P.J : 02

Le secrétaire général chargé de
l'expédition des affaires courantes


Seydou SINKA
Chevalier de l'Ordre de l'Étoile



02 MAR 2021

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PROMOTION
DE L'EXPERTISE NATIONALE

N°2021-0601/MAECIABE/SG/DPEN/jds

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère
de l'Agriculture, des Aménagements hydro-
agricoles et de la Mécanisation
-OUAGADOUGOU-

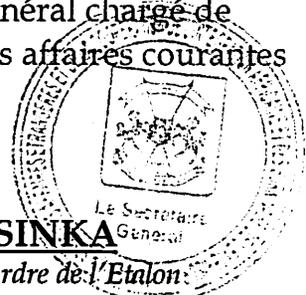
Objet : *Vacance de postes au Conseil du Groupe ARC*

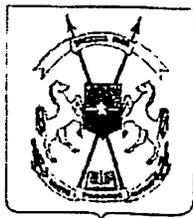
Je vous fais parvenir ci-joint, la lettre n° 21-00139/ABF/ET du 23 février 2021 de notre Chargé d'Affaires a.i à Addis Abéba, adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Aménagements hydro-agricoles et de la Mécanisation et transmettant copie de la note verbale sous référence ARC/AU/NV001.1602_21 du 16 février 2021 du Secrétariat du Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques de l'Union africaine (ARC), relative à la vacance de postes au Conseil du Groupe ARC.

P.J : 02

Le secrétaire général chargé de
l'expédition des affaires courantes

Seydou SINKA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon





N° 21-00139 /ABF/ET/DCA

Addis Abéba, le 23 FEB 2021

L' Ambassadeur

A

Objet : Vacance de postes au Conseil du
Groupe ARC

Réf : N/L n° 21-00040/ABF/ET/DCA du
13/01/2021

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des
Aménagements hydro-agricoles et de la Mécanisation
S/C

Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires
étrangères, de la Coopération, de l'Intégration
africaine et des Burkinabè de l'extérieur

OUAGADOUGOU-BURKINA FASO

Monsieur le Ministre,

Faisant suite à ma lettre ci-dessus citée en référence, portant **vacance de postes au Conseil du Groupe ARC**, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, copie de la Note verbale référencée ARC/AU/NV001.1602_21 du 16 février 2021 du Secrétariat du Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques de l'Union africaine (ARC), faisant le point des candidatures en vue de pourvoir auxdits postes.

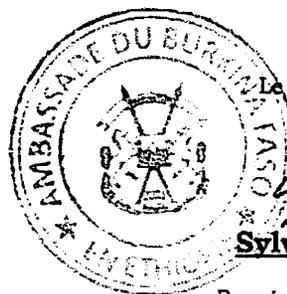
Suite aux observations formulées par certains Etats membres et en vue d'offrir une égalité de chance à tous les Etats membres qui auront, ou qui pourraient avoir des polices d'assurance avec ARC Ltd de nommer des candidats, **l'élection et la nomination de membres du Conseil du Groupe ARC auront désormais lieu en mai 2021.**

La nouvelle date limite de soumission des candidatures est fixée au 16 avril 2021.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

P.J.:01

Monsieur Salifou OUEDRAOGO
Ministre de l'Agriculture, des Aménagements
hydro-agricoles et de la Mécanisation
OUAGADOUGOU-BURKINA FASO



Le Chargé d'Affaires a.i.

Sylvain Y. YAMEOGO

Ambassadeur

Représentant Permanent Adjoint

BURKINA FASO P.O. Box 19685, Addis Abéba, Ethiopie / Tél.: +251-113-727-348
Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération / ambaburkina.addis@gmail.com / ambfet@ethionet.et
Service Valise Diplomatique
Arrivée, le: 25 FEB 2021
Sous le N°: 1286

NOTE VERBALE

Le Secrétariat du Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC) présente ses compliments à toutes les Missions permanentes de tous les pays qui ont, ou pourraient avoir des contrats d'assurance actifs avec la Société ARC Ltd (une filiale de l'Institution de l'ARC), au moment de l'élection (prévue lors de la prochaine Conférence des Parties - CdP - en avril 2021) et, en rappelant sa note verbale référencée ARC/AU/NV001.0701_21 du 7 janvier 2021 (*copie ci-jointe*) relative à la création et à la composition du Conseil d'administration du Groupe ARC,

A l'honneur de leur faire connaître qu'à la date butoir du 12 février 2021, le Secrétariat n'a reçu aucune candidature des pays qui ont, ou pourraient avoir souscrit des contrats d'assurance avec ARC Ltd. En outre, les commentaires formulés par certains pays aux responsables de l'engagement pays de l'ARC laissent comprendre que si l'élection des membres du Conseil a lieu lors de la prochaine CdP en avril 2021, certains pays pourraient ne pas être en mesure de désigner des candidats pour le Conseil du Groupe ARC, car ils ne devraient avoir obtenu des polices d'assurance qu'après avril 2021 (mai ou au plus tard juin 2021). Cela en raison des écarts observés entre le début et la fin de la saison agricole à travers le continent qui déterminent le commencement de la police d'assurance et de la période active.

Au vu de ce qui précède, et afin d'offrir une égalité de chance à tous les pays qui auront, ou pourraient avoir des polices d'assurance avec ARC Ltd pour le compte du 7e groupe B et le 8e groupe A de pays assurés de nommer des candidats, et rendre le jeu plus équitable, à la lumière des observations de certains pays, le Secrétariat voudrait indiquer ce qui suit:

- a) L'élection et la nomination des membres du Conseil d'administration du Groupe ARC n'auront pas lieu lors de la CdP d'avril 2021. L'élection et la nomination proprement dites des membres du Conseil du Groupe ARC auront désormais lieu en mai 2021, compte tenu des préoccupations concernant les écarts entre le début et de fin de la saison agricole à travers le continent. Par conséquent, tous les pays qui ont, ou ont l'intention d'avoir des polices d'assurance avec ARC Ltd en avril / mai 2021 sont éligibles pour soumettre des candidatures. *Le Secrétariat souhaite rappeler aux pays que les candidats représentent la région et non le pays lui-même. Cela étant, le candidat doit être non seulement un ressortissant de ce pays, mais aussi une personne que le pays considère être le candidat idéal pour représenter la région en général.* En outre, chacune des cinq (5) régions ayant droit à un (1) siège (membre titulaire et membre suppléant), les pays de la région peuvent se concerter et proposer un (1) candidat favori pour la région.

Conformément à l'article 14 (1) (a) de l'Accord portant création de l'ARC, la CdP ne prendra en compte que les candidats des pays qui auront souscrit des contrats d'assurance au moment de l'élection (avril-mai 2021). De même, la CdP peut décider d'admettre une candidature, sous réserve de la souscription de l'assurance par le pays si celui-ci venait à apporter la preuve que,

AMBASSADE DU ...
ADDIS ABABA
ARRIVEE NO. 248
LE 23/02/21

même en l'absence d'une police effective dûment signée et active au moment de l'élection, il se trouve en consultation avec ARC Ltd en vue d'en souscrire une et que cette démarche aura abouti en moins de deux (2) mois.

- b) La date limite pour que les pays soumettent les candidatures de leurs ressortissants accompagnées des curriculum vitae au Secrétariat de l'ARC a été prorogée au 16 avril 2021, et ne fera pas l'objet seconde prorogation.

Le Secrétariat voudrait inviter les pays ayant des contrats d'assurance ou qui pourraient en avoir souscrit en mai 2021, à communiquer leurs candidatures accompagnées des curriculum vitae au Secrétariat de l'ARC au plus tard le 16 avril 2021. Ces candidatures peuvent également être envoyées par courriel à M. Bright Mando, Conseiller juridique principal et Secrétaire du Conseil, à l'adresse suivante : bright.mando@arc.int.

Le Secrétariat du Groupe de l'ARC saisit cette occasion pour renouveler à toutes les Missions permanentes de tous les pays qui ont, ou pourraient avoir souscrit des contrats d'assurance actifs avec la Société ARC Ltd au moment de l'élection (mai 2021), les assurances de sa très haute considération.

Johannesburg, le 16 février 2021

I C D

- À: Toutes les Missions permanentes des pays qui ont souscrit une police d'assurance active avec ARC Ltd en mai 2021
Addis-Abeba, Éthiopie

Benin	Mauritanie
Burkina Faso	Niger
Côte d'Ivoire	Sénégal
Djibouti	Soudan
Gambie	Tchad
Guinée	Togo
Madagascar	Zambie
Malawi	Zimbabwe
Mali	

- Copies :
- Toutes les Missions permanentes des pays signataires de l'Accord portant création de l'ARC
 - Addis-Abeba, Éthiopie
 - Tous les Coordinateurs nationaux et Points focaux de l'ARC
 - Responsables de l'engagement pays